



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

Étaient présents : FORGUES, Marc LEFEBVRE, Johanne
 PLEAU, Benoit TREMBLAY, Gaston

Étaient absents: KEARNEY, Patrick
 WAGNER, France

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h57.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 14 mars 2023, est lu par Johanne Lefebvre. Le point 6.2 est ajouté au varia, sous le titre *Forfait Caisse Desjardins*. L'ordre du jour tel que modifié est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 17 janvier 2023

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 17 janvier 2023. Une correction est apportée au paragraphe 4.5, il faut retirer la dernière phrase qui est là par erreur. Le procès-verbal tel que modifié est adopté à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

4. Gestion administrative

4.1. Suivi campagne de financement

Gaston Tremblay indique qu'en date de ce matin, on a amassé une somme de 70 916,72 \$, répartie comme suit: 39 171 \$ du groupe Hamel, 8 000 \$ de commanditaires Or, 11 000 \$ de commanditaires Argent, 8 725 \$ de commanditaires Bronze, 900 \$ de commanditaires Inox et des petits dons et achats de publicité pour une somme de 3 120 \$. On est en attente des dons de 2 700 \$ de Raymond Chabot, de 500 \$ du député Luc Désilets et du chèque du Groupe Leclair qui, selon la dernière correspondance, serait de 20 000 \$ au lieu de 25 000 \$, somme que nous nous attendions de recevoir. On n'a pu confirmer encore s'il s'agit d'une erreur ou si Carolyn Leclair a volontairement réduit le don du Groupe Leclair pour cette année.

Donc au total, si on ajoute les sommes promises, on aurait accumulé 94 117 \$ de sorte que nous sommes à 81,8 % de notre objectif de 115 000 \$.

En ce qui concerne les changements par rapport à la campagne 2022, la Caisse Desjardins TDB nous accorde 10 000 \$ répartie sur 2 ans, soit 5 000 \$ pour cette année, comme expliqué, une possibilité de 5 000 \$ en moins de la part du Groupe Leclair, aussi, à ce jour, aucune confirmation de la part des députés Girard et Laframboise qui nous avaient versé 7 500 \$ l'an dernier et de la Ville de Blainville concernant le renouvellement du don de 2 000 \$ reçu pour 2022. On note également une baisse de 4 000 \$ de la part des commanditaires Bronze et de 2 750 \$ de la part des commanditaires Inox. Il nous faudrait trouver de nouveaux commanditaires pour combler le manque à gagner d'ici le 24 mars 2023 fin officielle de la campagne 2023.

Nous devons réfléchir à modifier la forme de notre prochaine campagne de financement afin d'agrandir notre bassin de commanditaires ou autres donateurs.

4.2. Suivi du comité sur la révision des grilles salariales

Le comité s'est réuni le 15 février dernier, avec en main un certain nombre de documents préparés par Gaston Tremblay. Nous nous sommes entendus pour conserver les mêmes hypothèses de travail retenus dans le premier exercice. Après l'analyse de différentes grilles salariales provenant des secteurs de la Santé publique, des CPE, d'organismes communautaires et d'une étude produite par l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec, Gaston a pu établir trois scénarios d'augmentation des salaires, à savoir, de 6,5 %, de 3,0 % et de 2,0 %.

On a regardé les impacts monétaires de chacun de ces scénarios, qui se sont avérés très importants compte tenu du déficit de 95 000 \$ accumulé pour l'exercice 2022, ces nouveaux scénarios nous

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

amenaient vers un déficit de 150 000 \$ et plus pour l'exercice 2023. Nous avons alors décidé de suspendre le travail du comité et d'attendre à la préparation du nouveau budget pour pouvoir avoir une idée plus juste de notre capacité financière.

4.3. Statistiques de fréquentation du site internet janvier et février

Gaston a étudié les statistiques de fréquentation, pour janvier et février ça demeure assez stable on a 15 % des visiteurs qui reviennent à chaque mois et 85 % de nouveaux visiteurs. Les indicateurs révèlent que 68 % des gens consultent plus d'une page sur notre site, ce qui démontre que les visiteurs consultent pour rechercher de l'information sur le Centre. Pour février, la fréquentation a sensiblement augmentée de 4% à cause de la campagne de financement. Plusieurs données peuvent être disponibles pour nous permettre de cibler la clientèle, gamme d'âge, provenance, visiteurs qui consultent une deuxième page et autres. Donc ça a été une bonne décision d'investir dans notre site WEB.

4.4. Suivi du Plan stratégique

Deux des objectifs, retenus dans notre plan stratégique, étaient d'augmenter les revenus provenant des dons et d'activités de financement et d'exercer un plus grand leadership auprès des partenaires pour faire connaître notre rôle et nos mandats et pour cultiver des partenariats.

C'est ainsi qu'Emmanuelle et Joël en sont venus à planifier une méga vente de garage, on vise à attirer plusieurs centaines de personnes lors de cette journée du samedi 27 mai, avec un total de 70 tables de vente, qui sont offertes également aux autres organismes communautaires de la région. Les permis ont déjà été obtenus. Plusieurs attractions seront sur place. Les policiers et pompiers ont annoncé leur participation, maquillage des enfants, etc.. Les députés ont été invités.

Dans l'objectif d'augmenter nos revenus nous avons également déposé un projet au Fonds de relance des services communautaires nous y reviendrons au point 4.6.

Également dans l'objectif stratégique de garantir une administration plus efficace, Sandrine a demandé aux intervenants de compiler le nombre et le genre de rencontres effectuées en intervention, sur une base hebdomadaire, mensuelle et trimensuelle. S'ajoute à cette mesure des sondages menés auprès des différentes clientèles, afin de vérifier l'adéquation entre les services offerts et leurs besoins.

4.5. Suivi des travaux infiltration d'eau

Ça commence à avancer, troisième entreprise de reconstruction qui vient visiter. Elle offre de réaliser les travaux les soirs et la fin de semaine pour que nous n'ayons pas à déplacer nos services dans un autre lieu, mais l'assureur est froid à cette idée, car les tarifs sont plus élevés en dehors des heures régulières. Il veut examiner sur quoi il peut couper. Sandrine a rappelé qu'elle ne couperait pas les mardis et mercredis (distribution alimentaire). Elle est prête à fermer la garderie si elle en est obligée, mais préférerait fermer du jeudi soir au lundi pour limiter la coupure de services. Ça prend donc un

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

échancier fiable pour pouvoir coordonner la fermeture éventuelle et le déménagement des services le cas échéant. Concernant le remplacement du plancher il sera difficile de retrouver le même revêtement, on devra donc procéder à un agencement satisfaisant.

4.6. Dépôt de projet au Fonds de relance des services communautaires

Le Gouvernement du Canada a chargé trois organisations canadiennes, dont Centraide-United Way, pour sélectionner et distribuer un investissement de 400 millions aux organisations communautaires canadiennes pour les aider à se relever de la période COVID. Nous avons déposé un projet concernant le volet: *Élaboration, mise en œuvre ou adaptation d'une nouvelle stratégie de collecte de fonds*. C'est le seul volet qui pouvait nous aider à augmenter nos revenus sur une base pérenne.

4.7 Suivi absence de France

Sandrine a eu des nouvelles de France ce matin. Son médecin a prolongé son arrêt de travail jusqu'au 29 avril prochain. Elle va mieux. Elle fait des suivis en intervention de façon serrée. Sandrine croit qu'elle ne sera pas de retour avant septembre prochain.

4.8 Rencontre de médiation avec la Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse

Nous avons participé à la médiation à la CDPDJ avec Lucie Duperron, le 28 février dernier par vidéoconférence. Après échanges et discussions, nous avons signé une transaction qui prévoyait le versement d'une somme de 3 000 \$ par le Centre, ainsi que le dépôt d'une lettre attestant les qualités de Lucie à titre de responsable de la halte-garderie, tel que défini dans une carte qui lui a été remise par Annie Latreille, il y a quelques années.

4.9 Participation à la soirée de reconnaissance des bénévoles

Gaston a eu reçu une invitation de la Ville de Sainte-Thérèse à participer à une soirée de reconnaissance des bénévoles qui se tiendra le 18 avril prochain en soirée. Gaston et Sandrine s'engagent à y assister. On envisage, pour la prochaine année, déposer la candidature de Danielle qui est ici en support depuis plusieurs années et plusieurs fois par semaine.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale

Sandrine présente le tableau indiquant le nombre de participants aux services payants du Centre étalé sur l'exercice financier 2022-2023.

Elle précise qu'à la ligne Cartes de membre, les données pour janvier et février 2023 sont nettement

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

augmentées par rapport au reste de l'année parce qu'il y a eu du rattrapage à faire sur la collecte de cartes de membres qui étaient en suspend d'être payées. S'ajoute à l'explication de cette augmentation, le fait que de nouvelles personnes viennent chercher de l'aide alimentaire et qu'elles doivent posséder une carte de membre pour y avoir accès.

Pour la participation à la halte-garderie, Sandrine explique que l'augmentation du nombre d'enfants l'ayant fréquenté durant novembre 2022, est due à la présence d'une assistante qui permettait de recevoir jusqu'à 9 enfants au lieu de 6 enfants quand la responsable est seule. Présentement on a vingt enfants inscrits sur notre liste, mais comme nous ne pouvons en accepter que 6, nous devons jongler avec les demandes en tenant de faire les meilleurs choix, comme prioriser les enfants des parents en démarche pour retourner sur le marché du travail ou pour lesquels il est prioritaire qu'ils soient dans un milieu plus protégé.

Pour les cuisines collectives il y a aussi pas mal de variations, par exemple, pour le mois de novembre dernier, la bénévole qui s'en occupait acceptait de doubler les portions cuisinées de sorte que le participant pouvait repartir avec 14 portions au lieu des 7 portions prévues pour cette activité. Quand Josée est arrivée, en raison de tensions entre les participant-e-s, elle a formé une deuxième groupe qui a s'est maintenu durant les mois de décembre, janvier 2023 et la première semaine de février. Aussi pour comprendre ce qui explique que des gens quittent les cuisines collectives, Sandrine a demandé à Josée de faire son sondage auprès des anciens participants. Les raisons données sont: un retour au travail, retour en formation, début de programme sur Emploi-Québec, déménagements, limitations physiques, manque d'argent pour payer l'essence. Les anciens participants aimeraient pouvoir bénéficier d'une cuisine collective de soir. D'autres avec des limitations physique aimeraient faire des cuisines collectives à domicile. À ce sujet, Josée explore l'idée de tenir cette activité à l'intérieur d'un HLM. Sandrine devra voir avec les subventionneurs si ça peut cadrer dans leurs politiques.

Concernant l'aide alimentaire, on a vu une grande augmentation des demandes par les familles en février dernier.

Concernant le bénévolat depuis janvier on calcule le nombre de bénévoles et le nombre d'heures de bénévolat effectuées à chaque mois. Ainsi pour janvier si on applique le salaire minimum aux 266 heures effectuées, ça représente une somme de 4056,50 \$ pas dépensée par le Centre. Pour le mois de février pour les 246 heures effectuées bénévolement, on a sauvé 3752,00 \$. En rédigeant le Bilan faim pour Centraide, on a établi que pour l'année civile 2022, ce sont 2273 heures de bénévolat qui ont été effectuées ce qui correspondrait à un équivalent de 34 000 \$.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

5.2. Suivi budgétaire au 28 février 2023

Il demeure partiel car Gaston n'a pas obtenu les chiffres officiels de la part de la comptable pour les mois de décembre, janvier et février. Il a quand même pu mettre à jour les salaires et les dons en date du 14 mars, ce qui constituent les éléments importants du le budget.

Notre solde en banque au 31 décembre était de 116 575 \$, au 31 janvier de 175 811 \$, au 28 février de 150 116 \$ et en date de ce matin, on avait 197 382 \$ qui s'explique par l'apport de la présente campagne de financement à notre actif.

Gaston Tremblay présente les résultats financiers probables au 31 mars 2023 qui termine notre exercice financier.

PÉRIODE	REVENUS PROJÉTÉS	DÉPENSES PROJÉTÉES	DÉFICIT PROJÉTÉ
EXERCICE 2022-2023	469 320 \$	470 443 \$	(1 123 \$)

Il s'agit d'un écart favorable de 95 067 \$, le déficit projeté en début d'exercice étant de (96 190 \$).

La dette ne tient pas compte des revenus de la halte-garderie, des cartes de membre et des contributions non ajustées de novembre à février, puisque ces données sont chez la comptable.

Nous en sommes à 82 % de notre projection sur les revenus de la campagne. Les revenus projetés à ce chapitre ont été réajustés à 115 000 \$ au lieu du 121 000 \$ et les dépenses pour la campagne à 3 400 \$ au lieu de du 19 400 \$, n'ayant pu tenir un dîner bénéfice.. Gaston a ajouté 3 000 \$ aux salaires pour le règlement du litige. Également on a décidé d'inclure le coût de remplacement de nos fenêtres aux dépenses courantes. Donc selon les données en notre possession, le déficit devrait varier entre 1 123 \$ et 16 123 \$.

Au terme de l'exercice 2022-2023, on devrait conserver en banque un montant autour de 196 208 \$ au 1er avril 2023, si nos hypothèses sont exactes. Il faut noter que cette somme dépend du résultat réel de la campagne de financement.

6. Varia

6.1. Souper de Noël du CA

Notre souper aura lieu le 18 mars qui vient au Centre Regain de vie.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 14 MARS 2023

6.2. Forfait compte Desjardins

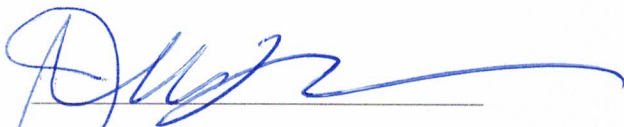
Gaston a trouvé un forfait communautaire qui existe pour notre compte Desjardins. Ce forfait nous permettra d'économiser, à chaque mois, sur les frais de service, en passant du forfait actuel à 40,00 \$ au nouveau forfait à 2,95 \$.

7. Date du prochain CA

Le prochain CA est prévu le 14 mai prochain à 18h00.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h35.


Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée
Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée